



Le premier domaine du *Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture* est constitué par « **La maîtrise des langages pour penser et communiquer** », et tout particulièrement la composante « **comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française** » ; les compétences en lecture (décoder à un rythme suffisant, « **construire ou vérifier le sens de ce qu'on lit** », « **combiner des informations explicites et implicites** » du texte avec ses propres connaissances, moduler sa lecture « en fonction de la nature et de la difficulté du texte », mais aussi de ses objectifs, « **recourir, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture** ») conditionnent les apprentissages dans toutes les disciplines. Aussi l'un des attendus de fin de cycle 4 est-il de « **lire et comprendre en autonomie des textes variés, des images et des documents composites, sur différents supports** ». L'accompagnement personnalisé pourra être le lieu privilégié d'un travail sur la compréhension ; tous les enseignements permettront de solliciter les différentes fonctions de la lecture et de l'écriture.

La participation au dispositif « Collège Dynamique Lecture » contribue à la mise en œuvre des notes de services « Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome » et « Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française », parues au B.O.E.N spécial n°3 du 26 avril 2018.

Etre collège **DYNAMIQUE LECTURE**, c'est s'engager et bénéficier de ressources sur un triple objectif :

- **Faire lire mieux** en mettant en œuvre des situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation de la lecture,
- **Faire lire tous les élèves** en prenant mieux en compte les besoins des « lecteurs précaires »,
- **Faire lire plus** en proposant des pratiques de lecture diversifiées dans toutes les disciplines, et pour cela, **conjuguer les efforts de tous** : personnels enseignants et éducatifs, parents, partenaires.

Pas un élève ne doit quitter le collège sans savoir lire, ni écrire !

Contacts

Rectorat de Créteil – 12, rue Georges Enesco -94010 Créteil Cedex – ce.mdl@ac-creteil.fr

Personnes en charge du dossier :

Charles NAÏM, IA-IPR de lettres, Mission « Maitrise de la langue et des langages- prévention de l'illettrisme », responsable des animations territoriales.

Charlotte MEIRA, professeure de lettres, Chargée de mission auprès du GPI « Maitrise de la langue et des langages, prévention de l'illettrisme » pour les animations territoriales.

Collèges DYNAMIQUE LECTURE :

Le cahier des charges

Les établissements inscrits dans le dispositif des collèges DYNAMIQUE LECTURE s'engagent à faire le nécessaire pour :

- **Assurer l'acquisition, la consolidation et la stabilisation des acquis nécessaires à une lecture fluide, fiable, adaptée**, efficace pour tous les élèves en mettant en œuvre les situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation, au quotidien dans la classe, au CDI, ainsi que lors des actions d'aide et d'accompagnement. Sachant que l'essentiel se joue chaque jour, dans la classe, la mise en œuvre des différents dispositifs d'aide ne saurait se substituer à la nécessaire prise en compte des besoins de chacun dans l'ordinaire de la classe.
- **Mieux prendre en compte les « lecteurs précaires »**, d'une part en analysant la nature de leurs besoins, qu'ils relèvent de troubles spécifiques de l'apprentissage, d'une faible maîtrise ou d'une pratique restreinte de la langue française, d'autre part en procédant aux adaptations pédagogiques nécessaires en classe, au quotidien et lors d'actions personnalisées.
- **Développer les pratiques de lecture en accroissant les temps et en diversifiant les situations de lecture et d'écriture**, tant dans le domaine des lectures scolaires que dans le domaine des lectures personnelles. Il s'agit de développer et d'optimiser le temps consacré aux lectures prescrites et de contribuer au « gout de lire », à partir d'activités de lecture et d'écriture partagées et de lectures personnelles. Réconcilier lecture scolaire et plaisir de lire et d'écrire constitue un objectif essentiel pour créer le « désir de lire ».
- **Sensibiliser et engager l'ensemble des acteurs de l'établissement pour faire de la maîtrise de la langue une préoccupation partagée**. Si les professeurs de lettres et les professeurs documentalistes ont une responsabilité spécifique dans l'apprentissage et le développement des pratiques de lecture, tous les acteurs de l'établissement, ainsi que l'ensemble de la communauté éducative, sont concernés par la prévention de l'illettrisme.
- **Engager une politique de lecture/écriture sur l'établissement, mobilisant l'ensemble des personnels enseignants et éducatifs, afin d'assurer la convergence de l'action de tous**. Cette politique d'ensemble doit permettre d'une part d'interroger le fonctionnement de l'établissement sur le temps scolaire (Quelles exigences communes ? Quelle cohérence des actions mises en œuvre?...) et d'autre part d'assurer la mise en synergie de l'action des partenaires en articulant temps scolaire / temps périscolaire / temps extrascolaire (projets avec les structures culturelles de proximité - intervention d'associations en périscolaire...)
- **Faire du collège un lieu de ressources pour les familles**. Au-delà, il s'agit que l'établissement puisse pleinement contribuer à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme en inscrivant son action dans les politiques éducatives menées au sein du territoire concerné.

Il appartient aux chefs d'établissements d'engager leur collège sur la base d'un accord consensuel des équipes pédagogiques et éducatives et d'inscrire cette « politique lecture » dans la dynamique du projet d'établissement.

Collèges DYNAMIQUE LECTURE : pour accompagner la mobilisation

Des « ACTIONS FORTES »

seront organisées durant l'année pour soutenir les dynamiques locales et constituer des temps forts, tant pour les établissements qu'au niveau départemental ou académique.

- Le « **Livre de l'académie** » : le projet repose sur le parrainage de neuf classes de 6^{ème} par des écrivains : l'auteur parrain présente un ou plusieurs de ses textes aux élèves pour servir de point de départ à une création ; les classes produisent une œuvre collective à partir de ce texte original ; pour soutenir ce projet d'écriture, des rencontres sont programmées entre la classe et l'auteur. Le Livre de l'Académie, constitué des textes des auteurs participants, et des productions des classes à partir de ces contributions initiales, sera diffusé sous forme numérisée *via* le site langage (<http://langage.ac-creteil.fr/>) et sous forme papier, pour les classes participantes, afin que les familles puissent conserver une trace de cette expérience. Il sera maqueté et imprimé par des élèves du lycée A. Malraux de Montereau.

Les éditions 2017, 2018 et 2019 du Livre de l'académie sont consultables :

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article145>

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article166>

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article192>

- Le **marathon orthographique du cycle 3** :

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article174>

- **Un concours, l'Écrire et le Dire**, est proposé pour travailler différents aspects de la maîtrise de la langue sous la forme d'un projet motivant, qui pourra intégrer l'usage du numérique ; les dossiers d'inscription sont accompagnés de suggestions pédagogiques.

Le palmarès du concours **L'Écrire et le Dire** 2018-2019 est en ligne à l'adresse :

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article169>

On peut aussi consulter les éditions antérieures : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article121>

Quelques classes pourront participer au jury du concours L'Écrire et le Dire ([voir page 5](#)).

- La **sonorisation du Livre de l'académie 2019**. Nous vous proposons de mettre en voix avec vos élèves le Livre de l'académie 2019 et de faire partager ainsi à tous le goût de la lecture ([voir ce dossier p.15](#))

- **Un travail en réseau** sera encouragé : des actions et productions menées, notamment dans le cadre des concours académiques, seront valorisées et mutualisées.

Vous pouvez par exemple faire **vos propositions pour des épreuves du marathon orthographique** (voir dossier Marathon – Livre du professeur p. 5), portez votre classe candidate pour **sonoriser le Livre de l'académie 2018-2019** (voir supra), faire partager **votre expérience dans le cadre du concours L'Écrire et le Dire** (voir dossier L'Écrire et le Dire p. 10 et 11)

Pour toute demande de renseignement, envoyez vos questions à ce.mdl@ac-creteil.fr

Collèges DYNAMIQUE LECTURE : pour accompagner la mobilisation

Un ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

est mis en place, des ressources et des formations ciblées sont proposées, des outils ont été réalisés à destination et avec les équipes engagées.

- **Un annuaire de ressources**, consultable sur <http://illettrisme.canope-creteil.fr/> qui recense les associations partenaires de la lutte contre l'illettrisme et indique des pistes possibles pour subventionner les projets engagés.
- Des **actions spécifiques de la DAAC** en direction des collèges participants, accompagnées de Fiches Actions proposant des pistes pédagogiques.
- Le **site académique LANGAGE** (<http://langage.ac-creteil.fr/>) propose, entre autres ressources,
 - **un document de préconisations** élaboré par les corps d'inspection de toutes les disciplines, utilisable pour faire de la maîtrise de la langue une préoccupation partagée par tous les enseignants.
 - **un recueil de Fiches Actions** pour la lecture, élaboré par des professeurs **documentalistes** consultable et utilisable par tous.
 - **les travaux de la conférence de consensus sur la lecture organisée par l'IFE et le CNESCO** : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article119>
 - **un tour de France des ressources académiques** sur la maîtrise de la langue : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article156>
- **Des formations** du PAF, en candidature individuelle ou en aide négociée de territoire (ANT), sont consacrées à la prise en compte des élèves-lecteurs dans leur diversité, afin d'actualiser la réflexion et d'optimiser les pratiques individuelles et collectives.

Chapitre LAN : <http://caform.ac-creteil.fr/paf1819/dispo.php?choix=LAN>

→ Signalons tout particulièrement ANT 346-LAN « Travailler la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines au collège et au lycée » et ANT 356-LAN « Développer les compétences des élèves à l'oral dans toutes les disciplines au collège et au lycée ».

On peut utilement consulter une synthèse de l'accompagnement mis en place par les équipes mobiles maîtrise de la langue (E2ML) <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article71>

Chapitre LET : <http://caform.ac-creteil.fr/paf1819/dispo.php?choix=LET>

- Le CASNAV propose des formations spécifiques pour la scolarisation des élèves allophones : <http://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?article162>
- Un accompagnement par **la CARDIE** est possible pour les établissements engagés dans la réalisation de projets innovants ou expérimentaux concernant la maîtrise de la langue.
- L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) pourra être sollicitée pour aider à renforcer **des partenariats** sur les territoires.

Collèges DYNAMIQUE LECTURE :

Quelques pistes pour mettre en œuvre le cahier des charges

LES PRATIQUES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

OBJECTIF 1 : FAIRE LIRE MIEUX

Assurer l'acquisition, la consolidation et la stabilisation des acquis nécessaires à une lecture fluide, fiable, adaptée, efficace pour tous les élèves en mettant en œuvre les situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation, au quotidien dans la classe, au CDI, ainsi que lors des actions d'aide et d'accompagnement.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) : il s'agit, conformément aux nouveaux programmes de **renforcer la fluidité de la lecture** et **d'enseigner explicitement la compréhension**, la question de la fluence ne constituant pas un préalable au travail sur la compréhension, qui peut également être entraînée à partir de textes entendus.

- Renforcer la fluidité de la lecture : si la vitesse de lecture ne peut être à elle seule un indice des compétences en lecture, des difficultés à décoder ou une attention et un temps trop importants accordés au décodage ne permettent pas au lecteur de mettre en œuvre les processus nécessaires à la compréhension ; on peut donc mettre des activités systématiques visant à :
 - automatiser les correspondances graphèmes/ phonèmes ;
 - reconnaître des mots fréquents (voie directe) ;
 - grouper les mots en unités syntaxiques.

La lecture fluente est définie comme « précise, assez rapide, réalisée sans effort, et avec une prosodie adaptée, qui permet de centrer son attention sur la compréhension » (Wolf et Katzir-Cohen, 2001)

- Rendre visible le travail du lecteur :

http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/rendre_visible_travail_lecteur_etienne_portelette.pdf

- Entraîner les élèves à :

- se faire une représentation mentale de ce qu'ils lisent ;
- à inférer (mise en relation de plusieurs informations du texte entre elles, mais aussi avec des connaissances extérieures au texte) ;
- interroger la fiabilité de sa lecture...

On peut notamment travailler à partir des textes et propositions de *Lector Lectrix*, Sylvie Cèbe et Roland Goigoux

(existe pour le niveau 6^e et le niveau 5^e) ou *Stratégies pour lire au quotidien, Apprendre à inférer*, Annie Gorzegno et Claude Legrand.

http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/enseigner_comprehension_cebe_goigoux_thomazet.pdf

- Trucs et astuces pour remédier aux difficultés de lecture et d'écriture au lycée (mais possible aussi en collège).
http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/remediation_lecture_ecriture_lgt_stmg_pierre.pdf
- Favoriser des activités qui mettent l'accent sur la **rencontre du lecteur avec l'œuvre** : journaux de lecture, débats, création artistique, mise en scène de textes résistants, faire rédiger une lettre à l'auteur par un de ses personnages afin de travailler sur le rôle du personnage, sa caractérisation, les enjeux du roman, créer le journal intime d'un des personnages présents dans le roman ou la pièce lue, illustrer sa lecture (texte, poème, roman) en proposant une affiche dont les choix seront commentés par l'élève à l'oral...
- Mettre les élèves en position d'auteur (écriture longue, traductions...) pour leur faire prendre conscience des choix opérés par un auteur.
- Travailler la lecture à haute voix pour un public donné (par exemple à destination des classes de primaire ou maternelle).
- Faire raconter à l'oral une histoire que l'on a lue (à la manière d'un conteur).
- Inciter chaque lecteur à garder trace de ses diverses lectures et à les mettre en relation : porte folio...

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

- Évaluer la fluence de lecture en lien avec la compréhension en début et fin de parcours.
- Évolution de la quantité et qualité des restitutions de lectures cursives (compréhension de l'implicite, des visées de l'auteur).

LES PRATIQUES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

OBJECTIF 2 : FAIRE LIRE TOUS LES ÉLÈVES

Mieux prendre en compte les « lecteurs précaires », d'une part en analysant la nature de leurs besoins, qu'ils relèvent de troubles spécifiques de l'apprentissage, d'une faible maîtrise ou d'une pratique restreinte de la langue française, d'autre part en procédant aux adaptations pédagogiques nécessaires en classe, au quotidien et lors d'actions personnalisées.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

- Proposer des supports variés et adaptés.
- Laisser à chacun son rythme.

Objectifs :

- Prendre en compte tous les lecteurs.
- Aider à lire seul progressivement.
- Familiariser les élèves avec des outils permettant de mettre en œuvre des compensations par rapport à certaines situations de handicap.

Mises en œuvre possibles :

- Proposer des lectures adaptées pour les élèves allophones.
- Alléger la charge de lecture pour les élèves DYS en ayant recours aux livres audio et/ou aux lectures de textes et œuvres en accès libres. Voir http://www.netvibes.com/greid-lettres#Audio_et_video
- Lorsque cela est possible, proposer la lecture intégrale d'un ouvrage et sa version adaptée aux lecteurs précaires, voire se renseigner sur les versions illustrées.
- Entraîner à l'utilisation de logiciels spécialisés pour faciliter l'accès aux textes des élèves en situation de handicap.
- Proposer un relai de lecture au sein de la classe (enregistrement d'extraits ou de chapitres lus par des camarades plus aguerris pour permettre aux lecteurs précaires de se concentrer sur certains passages ou certains chapitres sans perdre le rythme de la lecture).
- Privilégier pour certains élèves, lorsque cela est possible une version filmée ou jouée du texte comme support à la compréhension du texte.
- Tenir compte des différences d'approches de la lecture afin de faire lire aussi les garçons.

- Construire l'autonomie du lecteur :
http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/construire_autonomie_eleves_texte_risselin.pdf .

Proposer des listes ouvertes et variées de lectures pour permettre à chacun de trouver une lecture à son goût :
<http://eduscol.education.fr/cid60809/lectures-pour-les-collegiens.html>

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

- Nombre de ressources adaptées figurant au CDI (livres-audio, édition pour élèves dys-, livres bilingues...)
- Utilisation de ces ressources par les élèves.
- Nombre d'emprunts au CDI des élèves à besoins particuliers (élèves dys-, allophones, SEGPA...)
- Statistiques sexuées sur la fréquentation et les emprunts au CDI.
- Nombre d'œuvres/textes lus et rythme de lecture.
- Capacité à rendre compte de sa lecture.

LES PRATIQUES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

OBJECTIF 3 : FAIRE LIRE PLUS, ET DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Développer les pratiques de lecture en accroissant les temps et en diversifiant les situations de lecture et d'écriture, tant dans le domaine des lectures scolaires que dans le domaine des lectures personnelles.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

- Lire dans toutes les disciplines, lire à plusieurs

Objectifs :

- Diversifier les genres de lecture (pas seulement des textes littéraires).
- Diversifier les supports de lecture (pas seulement sur papier).
- Diversifier les modes de lecture.
- Faire des liens entre les disciplines.
- Faire lire des textes longs.
- Favoriser le recours à la lecture pour les apprentissages.

Mises en œuvre possibles :

- Atelier d'aide à la lecture cursive.
- Défi-lecture : entre classes d'un même niveau, ou comme projet de liaison, cycle 3 ou 3^{ème}/ 2^{nde}.
- Participation à des prix ou des manifestations littéraires ou culturels : Prix des Incorruptibles, Collidram, Printemps des Poètes...
- Organisation de prix ou de manifestations littéraires : prix littéraire d'un collège ou d'un district, fête de la lecture...
- La lecture-relai : lecture à chaque début d'heure pendant une journée de cinq minutes d'un roman ou d'une nouvelle (ou un autre temps limité chaque semaine). La lecture est distribuée entre plusieurs élèves qui l'ont préparée en amont. Le professeur peut aussi prendre en charge une lecture.
- Brigades de lecture : des élèves proposent des lectures qu'ils souhaitent faire partager dans d'autres classes.
- Rencontres avec des auteurs.

- Créer un rituel en début de cours :
 - o Chaque enseignant volontaire lit un texte, document, extrait de roman en début de cours autour de sa discipline. Le texte donne lieu à une explication et un échange avec les élèves.
 - o Au fil de l'année, on demandera aux élèves de proposer leur lecture.
 - Créer une boîte à livres dans la classe ou chacun peut déposer textes, documents, presse qu'il souhaite faire partager.
 - Recherches documentaires dans toutes les disciplines.
 - Projet incluant la lecture dans une perspective plus vaste : écriture, recherche, réalisation concrète...
- Exemples : Concours national de la Résistance et de la Déportation, concours de « unes », journal scolaire...
- Lire et écrire dans les disciplines scientifiques, autour du règlement intérieur, de l'orientation...
 - Atelier de lecture en langues étrangères.
 - Entraîner à la lecture de documents numériques.

- Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées**
- Nombre d'élèves volontaires pour participer aux lectures.
 - Nombre de livres lus.
 - Taux d'emprunt au CDI.
 - Participation des élèves aux suggestions d'achat du CDI.
 - Questionnaire sur les représentations par rapport à la lecture en début et fin de parcours.
 - Qualité des productions.

LES PRATIQUES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

OBJECTIF 4 : AGIR CONTRE L'ILLETTRISME EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

Faire du collège un lieu de ressources pour les familles en inscrivant son action dans les politiques éducatives de prévention et de lutte contre l'illettrisme menées au sein du territoire concerné.

Assurer la mise en synergie de l'action des partenaires en articulant temps scolaire / temps périscolaire / temps extrascolaire.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

- Travail en partenariat avec la documentaliste pour faire rédiger aux élèves des critiques de livres, de nouvelles couvertures et quatrièmes de couverture, des bandes-annonces ... qui seront ensuite visibles de l'extérieur sur le portail e-sidoc, ou sur un blog (babelio.com ou partenariat avec la médiathèque de la commune qui peut elle aussi accueillir, sur son site ou dans ses rayons, les critiques de livres des élèves).
- Sous forme de défi : donner envie de lire en 140 caractères (si le collège ou la classe dispose d'un compte twitter).
- Travail en partenariat avec les médiathèques, ou d'autres partenaires.
- Enregistrement de livres pour des non-lecteurs.
- Accompagnement éducatif : actions visant la compréhension et l'expression orales et/ou écrites.
- Dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ».
- Journée de valorisation autour de la lecture et de l'écriture, ouverte aux parents.

Objectifs :

- Inciter à la lecture.
- Éviter que la lecture ne se réduise à des prescriptions scolaires : faire connaître les lieux et les acteurs de lecture du quartier, de la ville.
- Socialiser la lecture.
- Faire lire en donnant un objectif : comment rendre compte de sa lecture ? Quels points d'attention doit-on avoir ? Que doit-on retenir pour comprendre ? Pour faire comprendre ?

- Comment parler de sa lecture : vers l'enrichissement de son vocabulaire évaluatif.
- Donner aux parents la possibilité de suivre la scolarité de leurs enfants.
- Favoriser des temps de partage parents/ enfants autour de la lecture.

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

- Nombre de critiques rédigées et de rédacteurs.
- Nombre de livres empruntés suite à la publication des critiques.
- Fréquentation du site e-sidoc.
- Fréquentation hors temps scolaire des lieux partenaires.
- Nombre de parents impliqués dans le dispositif.
- Taux de parents présents à une manifestation promouvant la lecture et l'écriture.



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif académique Collèges DYNAMIQUE LECTURE

Année scolaire 2019/2020

À retourner rempli à ce.mdl@ac-creteil.fr **29 NOVEMBRE 2019 AU PLUS TARD**

Afin de faciliter le traitement de vos demandes, merci d'utiliser une adresse académique pour toute communication concernant le dispositif et d'envoyer ce document sous forme de traitement de texte ou de pdf (pas de photo du formulaire).

FICHE IDENTITÉ DU COLLÈGE :

NOM DU COLLEGE :

ADRESSE :

COMMUNE

DPT :

TEL : 01

ADRESSE ELECTRONIQUE : ce.0

@ac-creteil.fr

LES PERSONNELS :

Chef d'établissement :

Adjoint :

Professeurs investis dans le dispositif :

NOMS	PRENOM	adresse académique	DISCIPLINE
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	

L'établissement est-il classé en éducation prioritaire ? REP+ / REP / NON

Si vous souhaitez participer au jury du concours L'Écrire et le Dire, merci de cocher cette case
et d'indiquer la catégorie souhaitée : 6^{ème} Cycle 4

Si vous souhaitez participer au projet « Livre de l'académie » à la rentrée 2018 (voir description sur <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article129>), merci de cocher cette case

Si vous allez participer au Marathon orthographique du cycle 3, merci de cocher cette case

En fonction des actions menées dans votre établissement par rapport aux objectifs du cahier des charges, merci de remplir une ou plusieurs des fiches « Les pratiques et projets pédagogiques et éducatifs ».

OBJECTIF 1 : FAIRE LIRE MIEUX

Assurer l'acquisition, la consolidation et la stabilisation des acquis nécessaires à une lecture fluide, fiable, adaptée, efficace pour tous les élèves en mettant en œuvre les situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation, au quotidien dans la classe, au CDI, ainsi que lors des actions d'aide et d'accompagnement.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :

Pourcentage d'élèves concernés par les actions par rapport à l'effectif total du niveau

6 ^{ème} : ____ %	5 ^{ème} : ____ %	4 ^{ème} : ____ %	3 ^{ème} : ____ %
<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins

OBJECTIF 2 : FAIRE LIRE TOUS LES ÉLÈVES

Mieux prendre en compte les « lecteurs précaires », d'une part en analysant la nature de leurs besoins, qu'ils relèvent de troubles spécifiques de l'apprentissage, d'une faible maîtrise ou d'une pratique restreinte de la langue française, d'autre part en procédant aux adaptations pédagogiques nécessaires en classe, au quotidien et lors d'actions personnalisées.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

16 Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :

Pourcentage d'élèves concernés par les actions par rapport à l'effectif total du niveau

6 ^{ème} : ____ %	5 ^{ème} : ____ %	4 ^{ème} : ____ %	3 ^{ème} : ____ %
<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins

OBJECTIF 3 : FAIRE LIRE PLUS, ET DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Développer les pratiques de lecture en accroissant les temps et en diversifiant les situations de lecture et d'écriture, tant dans le domaine des lectures scolaires que dans le domaine des lectures personnelles.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...):

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :

Pourcentage d'élèves concernés par les actions par rapport à l'effectif total du niveau

6 ^{ème} : ____ %	5 ^{ème} : ____ %	4 ^{ème} : ____ %	3 ^{ème} : ____ %
<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins

OBJECTIF 4 : AGIR CONTRE L'ILLETTRISME EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

Faire du collège un lieu de ressources pour les familles en inscrivant son action dans les politiques éducatives de prévention et de lutte contre l'illettrisme menées au sein du territoire concerné.

Assurer la mise en synergie de l'action des partenaires **en articulant temps scolaire / temps périscolaire / temps extrascolaire.**

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...):

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :